

LE CAPITAINE JEAN AVALLART ET LES OFFICIERS DE BUCHENWALD

Au congrès de l'ASSDN 2026, qui doit se réunir à Granville, s'imposera la mémoire d'un enfant du pays, Jean Avallart, né dans la ville le 17 décembre 1908. Son nom est gravé sur le Mémorial des Services spéciaux à Ramatuelle, parmi ceux qui ont donné leur vie pour notre pays.



DR

À 17 ans, muni d'un BEP (brevet d'études primaires), ce tout jeune homme au grand front, au visage fin et énergique, fils d'un préposé des Contributions, est engagé volontaire et quitte ses parents et sa sœur. Trois ans plus tard, il est admis à l'École militaire de l'infanterie et des chars de combat de Saint-Maixent.

D'abord affecté en Algérie, puis en Tunisie en 1939, il est de nouveau en Algérie au moment de l'armistice de 1940, alors capitaine, divorcé, remarié et père d'un enfant. Mis en congé, il devient chef de groupe de travailleurs étrangers, à Bou Arfa, puis employé de la société « Méditerranée-Niger », chargé de la main-d'œuvre indigène.

Chargé d'opérations périlleuses

Mais, à Colomb Béchar en 1942, il est rappelé à l'activité par le général commandant en chef des « Français civils et militaires », intègre les services de renseignement militaires et devient officier des Services spéciaux sous le pseudonyme de Jean-Marie. Désigné pour accomplir une mission spéciale en France, il y est débarqué par le sous-marin Marsouin le 8 mai 1943.

Jean Avallart va diriger le secteur de Marseille de LARVA, le réseau créé à Alger par Paul Paillole, appelé aussi « Travaux ruraux (TR) jeune », qui a une mission de contre-espionnage et de recherche de renseignements. Il faut créer le réseau en France, réceptionner les agents envoyés d'Alger, fournir des renseignements militaires, effectuer des missions spéciales, établir les liaisons avec la Sécurité militaire d'Alger ou les annexes de Londres.

Il assume alors des opérations particulièrement difficiles ; une citation à l'ordre de l'Armée évoquera l'une d'elles : *« A dirigé plusieurs opérations périlleuses qu'il a menées à bonne fin avec un sang-froid admirable et beaucoup de méthode. Au cours d'une opération en novembre dernier (1943), s'est trouvé en présence de patrouilles allemandes. Après un combat très dur, a réussi grâce à son cran, à replier la presque totalité de la troupe qu'il commandait, ainsi que son courrier ».*

Mais un habile agent de la Gestapo, Max de Wilde, d'origine russe naturalisé Belge, a réussi à s'infiltrer dans les TR : Jean Avallart est arrêté le 24 avril 1944.

Parmi les 37 officiers du camp

Il est déporté le 5 août 1944 à Buchenwald.

Comme en témoignera un rescapé du camp, Richard Chotin, agent des mêmes Services, Jean Avallart « faisait partie d'un groupe de 37 officiers français, anglais, canadiens et belges, arrivé au camp de Buchenwald en juillet 1944. Ce groupe, contrairement à l'usage, ne fut pas placé en quarantaine dans le petit camp, mais interné au Block 17 du grand camp, qui était un block de passage.

Dans la soirée du 16 septembre 1944, 16 d'entre eux, la plupart appartenant à la *French Section*, furent pendus dans la cave du four crématoire. Parmi eux, Robert Benoit, coureur automobile notoire, et le lieutenant Leccia, un Français d'origine corse, qu'il avait connu à Limoges. Peu de temps après, la direction du camp décida l'affecta-

tion des 21 survivants du groupe dans les blocks du grand camp, mais avec défense expresse d'utiliser ces hommes à des travaux extérieurs au camp. »

Évoquer le souvenir de Jean Avallart, c'est aussi rendre hommage aux autres officiers des Services spéciaux qui ont à ce moment-là partagé son sort, dont les noms figurent sur le mémorial de Ramatuelle, et qu'évoque aussi Chotin. « C'est ainsi, dit-il, que les capitaines Vellaud et Avallart et le lieutenant Heusch furent affectés au block 45, et les lieutenants Rambaud, de Séguier et Chaigneau au block 10, le mien. Je les fis placer à la table 5 de l'aile B, qui était la mienne. Grâce à des complaisances, deux ou trois camarades parvinrent à partir en transport malgré les ordres donnés, et c'est ainsi que le capitaine J.M. Avallart fut dirigé sur Iéna. Le 4 octobre 1944 à l'appel du soir (19 h), douze de ces camarades reçurent un avis d'avoir à se présenter le lendemain à 6 h, rasés et coiffés, à la pancarte 5. Une lourde angoisse s'empara d'eux, car chacun savait que la pancarte 5 signifiait la mort. Ils nous firent leurs adieux ce soir-là et je quittai à 20 h (heure de rentrée dans les blocks) le capitaine Vellaud et le lieutenant Heusch, qui me prièrent de recommander leur famille au commandant Paillole. Le capitaine Vellaud fit un mot et déposa plusieurs objets personnels qui furent cachés par un Allemand actuellement à Paris, Willy Heckel, ex-agent du SR de Belfort, condamné en 1937 pour espionnage et incarcéré depuis cette date. Heckel était pour ceux du Service un véritable ami ; il se dévoua sans compter pour nous tous.

Le 5 octobre au matin, avant le départ pour le travail, vers 5 h 30, nous aperçûmes nos malheureux camarades au rassemblement près de la pancarte 5. Le capitaine Hallard et moi-même dépêchâmes aussitôt l'Allemand précité Willy Heckel pour connaître le sort de ces infortunés. Willy Heckel, qui avait sept ans d'internement, possédait un coupe-file qui lui permettait de circuler librement entre l'usine où j'étais employé et le camp, et ce à toute heure du jour. De son côté, le lieutenant Rambaud, qui n'avait pas été convoqué, devait suivre également le scénario d'exécution, de l'intérieur du camp.

Vers 7 h, le lieutenant SS Gusse (orthographe phonétique), adjoint du *Lager fuhrer*, une brute dans toute l'acception du mot, vint auprès de nos amis et, de sa cravache, leur indiqua la cheminée du crématoire tout proche. À cette insolence, tous nos camarades éclatèrent de rire et le narguèrent.

Ils furent aussitôt après enfermés dans les bunkers proches. Ce n'est qu'à partir de 14 h que les exécutions commencèrent au stand de tir situé à environ cent mètres en face de l'entrée principale.

Les détenus employés aux abords du stand furent éloignés. Le lieutenant Rambaud vit nos camarades sortir deux par

deux, les mains liées dans le dos, sérieusement encadrés et dirigés vers le stand de tir.

Les détenus que l'on avait écartés du stand entendirent l'exécution qui eut lieu à la mitrailleuse, sans coup de grâce. Le lieutenant Rambaud aperçut ensuite le transport des corps et leur entrée au crématoire.

Vers 16 h, l'exécution était terminée.

Le lendemain, des SS allèrent chercher à Iéna le capitaine Avallart et un autre camarade dont je ne connais pas le nom, pour les fusiller également au stand de tir l'après-midi. »

C'était le 7 octobre 1944, Jean Avallart avait 35 ans.

Paul Paillole, qui fut leur chef à tous, dit de Jean Avallart qu'il fut un « officier d'un courage exceptionnel et d'une énergie indomptable. Après plus d'un an de lutte, après avoir accompli de magnifiques prouesses qui font honneur à son sang-froid et à son esprit de décision, a été fait prisonnier par l'ennemi qui le recherchait depuis de longs mois. Laisse derrière lui un réseau de CE (contre-espionnage) solide, animé comme lui du plus bel esprit de sacrifice. Caractère difficile mais droit. Mérite hautement une récompense éclatante. »

Déclaré « Mort pour la France », Jean Avallart recevra la Croix de Guerre avec palme et la Médaille de la Résistance. Son nom a été donné à une promotion de l'École de Saint-Maixent. À Granville, une plaque à sa mémoire a été posée dans le square Marland. Maurice Marland, professeur d'anglais et de lettres à Granville, fusillé dans la forêt de Lucerne d'Outremer le 23 juillet 1944, faisait également partie des Services spéciaux.

Marie GATARD
Administratrice de l'AASSDN

